

DEMANDE D'AFFECTATION EN CORREZE – COLLEGE

* à la rentrée scolaire 2023-2024

* au cours de la présente année scolaire. Préciser la date :

A remplir par les représentants légaux et à envoyer, accompagné des pièces justificatives demandées ci-après, par E-mail à l'adresse suivante : eleves.ia19@ac-limoges.fr

ELEVE : NOM et Prénom :

Date de naissance :

Sexe : Fille – Garçon

RESPONSABLES :

Représentant légal 1 Personne en charge de l'élève

Lien avec l'élève :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

① domicile :

② portable :

Courriel :

Représentant légal 2 Personne en charge de l'élève

Lien avec l'élève :

NOM :

Prénom :

Adresse : **(obligatoire, si elle est différente du représentant légal 1)**

Code postal :

Ville :

① domicile :

② portable :

Courriel :

L'établissement le plus proche de la résidence de l'élève sera recherché, dans la limite des places disponibles.

COLLEGE FREQUENTÉ (année scolaire en cours)

Nom :

Adresse :

Classe :

LV1 :

LV2 :

Option :

SCOLARITE, établissement(s) fréquenté(s) (années scolaires précédentes)

6^{ème} :

5^{ème} :

4^{ème} :

3^{ème} :

COLLEGE DEMANDÉ

Nom :

Classe :

LV1 :

Internat

LV2 :

Développer le ou les motifs si nécessaires, puis dater et signer :

Les demandes ne pourront être satisfaites que dans la limite des places disponibles dans les établissements.
Je confirme avoir pris connaissance du présent formulaire et j'atteste que les renseignements fournis sont exacts.

A le
Signature du représentant légal 1 Signature du représentant légal 2

JUSTIFICATIFS A JOINDRE *

<input type="checkbox"/>	Justificatif de domicile
<input type="checkbox"/>	Livret de famille
<input type="checkbox"/>	La décision de passage dans la classe supérieure ou le dernier bulletin de l'année en cours
<input type="checkbox"/>	Certificat de scolarité du dernier établissement scolaire fréquenté
<input type="checkbox"/>	Séparation des parents ⇒ Copie de l'ordonnance du juge et courrier de l'autre parent (avec adresse) en accord avec la demande de changement d'établissement

INFORMATIONS RELATIVES AUX DEMANDES DE DEROGATION

L'affectation sera prononcée par l'IA-DASEN, en priorité, dans le collège du secteur du domicile de l'élève. Cependant, si les familles souhaitent inscrire leur enfant dans un établissement différent de celui de leur secteur de rattachement, la demande de dérogation sera établie en fonction de règles précises.

Ainsi et selon les instructions ministérielles, si la capacité d'accueil du collège ne permet pas de satisfaire toutes les demandes, les critères ci-dessous seront pris en compte et selon l'ordre de priorité suivant :

PRIORITE	MOTIF DE LA DEMANDE	PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR
1	Elèves en situation de handicap	Notification adressée par la MDPH
2	Elèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	Certificat médical d'un spécialiste (qui fera l'objet d'une étude par un médecin scolaire)
3	Boursiers sociaux	Dernier avis d'imposition ou de non-imposition 2022
4	Elèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité	Certificat de scolarité du frère ou de la sœur scolarisé(e) dans le collège sollicité
5	Elèves dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité	Courrier de la famille avec justificatif de domicile
6	Internat	
7	Elèves devant suivre un parcours scolaire particulier : bilingue, sections CHAM-CHAD-CHAT	
8	Sections sportives	
9	Convenances personnelles	

Précisions : Il s'agit d'un engagement sur l'honneur au regard des critères invoqués. **Toute demande de dérogation transmise sans les pièces justificatives demandées sera traitée avec le critère 9 « convenances personnelles ».**

Des justificatifs complémentaires peuvent vous être demandés à tout moment de la procédure.

* Cocher la ou les cases correspondantes